



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements d'accueil

Question écrite n° 50606

Texte de la question

M. Jean-Marie Geveaux appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la maltraitance dont peuvent faire l'objet des personnes âgées vivant dans des établissements spécialisés. Il s'agit d'un phénomène peu connu et pourtant bien réel en France. Des associations existent d'ailleurs, comme Espoir-Amities et œuvrent pour une prise de conscience de ce phénomène. Il lui demande donc quelles sont les mesures de protection qui peuvent être appliquées en faveur des personnes âgées maltraitées, en l'état actuel du droit. En outre, au regard du dispositif législatif existant, compte tenu du développement des agressions, tant physiques que psychologiques, que peuvent subir les personnes âgées dans les établissements qui les hébergent, il souhaiterait connaître son opinion sur l'opportunité du dépôt prochain d'un projet de loi spécifiquement relatif à ce problème de société.

Données clés

Auteur : [M. Geveaux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50606

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1854